



Bulletin d'information de la commune de Guignen

GUIGNEN MAG

> 008 > AVRIL 2022



> **SOLIDARITÉ**

GUIGNEN SE MOBILISE POUR L'UKRAINE

MERCI À TOUS POUR VOS DONS



Le mot du maire	Page 1
Conseils municipaux	Page 2
Mairie	Page 4
Urbanisme	Page 6
Économie	Page 8
Journée citoyenne	Page 9
Solidarité Ukraine	Page 10
Vie sociale	Page 12
Patrimoine	Page 14
Médiathèque	Page 16
Petite enfance	Page 17
Inscriptions 2022-2023	Page 18
École Aimé Bailleul	Page 19
École Saint-Joseph	Page 20
Collège Saint-Joseph	Page 21
Mémoire vive	Page 22
Anciens combattants	Page 23
Associations	Page 24
Calendrier des manifestations	Page 30

> Etat civil

Naissances :

01.11.2021 - HUBERT Thélyo	01.12.2021 - GUERMEUR Mia	04.12.2021 - PELTIER Martin
06.12.2021 - LE SQUER PRIÉ Ange	10.12.2021 - CHERIF Kaïs	21.12.2021 - PEIGNÉ Coline
09.01.2022 - GRATIA Mélina	14.02.2022 - ROCHER Jade	22.02.2022 - CARESMEL Pablo
09.03.2022 - DUVAL Ellie		

Décès :

19.12.2021 - BLANCHARD Gérard	29.12.2021 - GRÉE Maurice	08.01.2022 - THAO Va
14.01.2022 - BOUGEARD Léliane	20.01.2022 - CARDINAL Paul	24.01.2022 - BRETAGNE René
27.01.2022 - GAINOUX Arnaud	02.02.2022 - QUESNEL Thérèse	04.02.2022 - CHEMINEL Marie
05.02.2022 - EL LILI Mohamed	16.02.2022 - ABLAIN Denise	19.02.2022 - CHARPENTIER Hélène
19.02.2022 - MAUBRAY Philippe	06.03.2022 - SAUDRAIS Rozenn	

Directeur de la publication : Évelyne LEFEUVRE
Comité de rédaction : Commission communication du conseil municipal
Conception : Carole COURTIGNÉ et Lionel NIGEN
Crédits photos : associations, écoles et mairie de Guignen
Articles : Le contenu publié est sous la responsabilité de chaque association
Impression : Édicolor Bain de Bretagne.
Contact : viemunicipale@guignen.fr - 02 99 92 20 63
Tirage : 2000 exemplaires
Distribution : mairie de Guignen

LE TEMPS DES CHOIX !



Chères Guignennaises, chers Guignennais,

Le vote d'un budget est toujours un moment important, coïncidant avec l'arrivée tant attendue du printemps. Cette année encore, notre budget est le fruit d'un travail de gestion rigoureux de la part des élus et des services municipaux. Dans un contexte difficile, exigeant toujours plus de maîtrise de la dépense publique, nous avons dû nous résoudre à augmenter sensiblement les impôts

locaux, tout en présentant une nouvelle fois un programme ambitieux.

Le budget voté le 28 mars dernier intègre un budget participatif, des travaux de modernisation de voirie, de cheminements doux et sécurisés, un soutien sans faille à nos associations locales, la poursuite des travaux de rénovation des logements communaux, de mise en accessibilité du patrimoine communal, le démarrage de la construction du centre aquatique intercommunal et le lancement d'études pour un développement harmonieux de notre commune, car comme l'écrivait Emile Girardin en 1852 : « *Gouverner c'est prévoir et ne rien prévoir, c'est courir à sa perte* ».

Le Département et l'Etat n'ayant pas retenu notre candidature en ce qui concerne la réhabilitation de l'ancienne école Aimé BAILLEUL, les études vont être reprises pour pouvoir proposer à terme une offre de logements de qualité, implanter des logements en cœur de bourg, c'est prendre conscience, qu'un centre ville vivant participe à l'amélioration du cadre de vie, à la création de lien social, du bien vivre ensemble et à l'accueil de nouvelles populations, en étant toujours plus attractif.

La France a besoin de retrouver ses valeurs, le respect de l'autre et de ses institutions. J'appelle à chacun à prendre ses responsabilités comme nous savons le faire pour exprimer notre solidarité avec le peuple ukrainien brutalement et injustement attaqué sur son territoire. Je tiens à vous remercier pour votre mobilisation et votre générosité, habitants, commerçants, entreprises notamment la société LEBRETON pour avoir remis les cartons nécessaires à l'envoi des dons, sans oublier les établissements scolaires pour leurs différentes actions.

Je tiens aussi à remercier celles et ceux qui ont participé à la journée citoyenne, journée qui a permis de belles rencontres intergénérationnelles dans une ambiance conviviale et qui permet d'imaginer de nouvelles actions ou chacun peut prendre son rôle citoyen dans un contexte convivial, propice au lien social.

Evelyne LEFEUVRE
Maire de Guignen

SÉANCES

DU 22.11.2021 - 13.12.2021 - 07.02.2022 - 28.03.2022

DÉCISIONS PRINCIPALES

Les délibérations sont consultables sur www.guignen.fr

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

DEMISSION D'UNE CONSEILLERE MUNICIPALE le Conseil Municipal a pris acte de la démission de Mme Gaëlle SEYEUX de ses fonctions de conseillère municipale.

URBANISME

ZAC DE LA VIGNE - Henri Salmon, chargé d'opérations chez Acanthe Terrain a présenté le Compte Rendu Annuel à La Collectivité (CRACL) de la ZAC de La Vigne créée par délibération en date du 31 mai 2010 qui présente un bilan d'opération de 2 407 098 € HT avec des restes à réaliser pour un montant de 8 711 534 €. Le conseil municipal a émis des réserves à la lecture du compte rendu sur le mode de calcul et détail des participations dues par l'aménageur à la commune et par la commune à l'aménageur, l'impact réel de la zone humide recensée au PLU de janvier 2020 et les équipements publics qui seront implanté sur la ZAC.

ACQUISITIONS ET CESSIONS FONCIERES - Le Conseil Municipal a pris acte Des acquisitions, portages et cessions réalisés sur l'exercice comptable 2021, à savoir pour 2021, trois cessions pour un montant total de 2547 600 €

FINANCES

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022 : LE conseil municipal a débattu des orientations budgétaires pour l'année 2022 au cours du Conseil Municipal du 7 février afin de définir les orientations du budget 2022 arrêté au cours de la séance du 28 mars 2022.

ENFANCE/JEUNESSE

MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DES SERVICES PERISCOLAIRES Compte tenu des nombreuses absences non justifiées ou de présences non réservées sur le portail famille. La fréquentation varie entre 80 et 100 enfants par jour et il peut y avoir jusqu'à 20 enfants de présents non-inscrits ou non présents inscrits. 3 tarifs spécifiques ont été rajoutés afin de faciliter le fonctionnement du service périscolaire, à savoir :

Tarif majoré pour « enfant présent non inscrit au service du matin : 2.00 €

Tarif majoré pour « enfant présent non inscrit au service du Soir : 3.00 €

Tarif pour enfant inscrit avec absence non justifiée (matin ou soir) : 2.90 €**tarification maximale pour un temps de présence jusqu'à 19h.

ACCUEIL DE LOISIRS ENFANCE - FAMILLES RURALES - la participation financière prévisionnelle déterminée dans le cadre de la convention 2021 2023 calculée pour le fonctionnement du centre de loisirs a été arrêté à la somme de 77 201.77 € €. Ce montant pourra être revu à la baisse suite à la validation du compte de résultat 2021.

RESSOURCES HUMAINES

MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1ER JANVIER 2022 : LE conseil municipal a pris acte du tableau des emplois au 31 décembre 2021, à savoir 59 agents dont 35 agents titulaires.

CULTURE

CONVENTION DE PARTENARIAT Le conseil municipal a renouvelé les conventions de partenariat avec le département d'Ille et Vilaine, le RIPAME, la micro-crèche l'Île aux Canailles » ou Musicole pour assurer des animations tout au long de l'année 2022.

VALLONS DE HAUTE BRETAGNE COMMUNAUTE

PISCINE INTERCOMMUNALE Compte tenu du décalage du projet de construction de piscine à Guichen, le conseil communautaire a délibéré le 30 septembre 2021 sur un avenant n° 2 à la Convention de partenariat financier avec les communes du bassin de vie de Guichen, afin de décaler le versement du fonds de concours. La participation financière de la Commune arrêtée à la somme de 166 426,17 €, s'étalera entre 2022 et 2025.

PACTE FINANCIER Le pacte financier communautaire a été mis à jour et prévoit deux fonds de concours à destination des communes. La commune de Guignen a accepté la somme de 65 598 € pour le financement du groupe scolaire Aimé BAILLEUL.

TAXE D'AMENAGEMENT Vallons De Haute Bretagne Communauté est compétente en matière d'aménagement de zones d'activités économiques (ZAE) et à ce titre, il a été décidé reverser à la communauté à compter de 2023, 80 % du produit de la taxe perçu en 2022, perçu sur la zone d'activité « LES BIGNONS »

BUDGET PARTICIPATIF

Le conseil a pris acte du projet retenu dans le cadre du budget participatif, à savoir, le projet n°4 « Parcours santé ». Quinze dossiers reçus ont été analysés par le comité composé d'habitants de la commune et d'élus et sur ces 15 dossiers, trois ont été retenus et soumis au vote des habitants projet 2 : Aire de jeux sécurisée sur le site de la prairie ; Projet 3 : Ludothèque ; Projet 4 : Parcours santé et c'est le parcours santé qui a été choisi. (Parcours santé inauguré le 2 avril dernier).

ENVIRONNEMENT

MOTION « ALGUES VERTES : Les élus de Binic Etables sur Mer ont adopté en conseil municipal, une motion qu'ils ont décidé d'adresser à tous les maires de Bretagne afin qu'ils puissent en parler au sein de leurs conseils municipaux et proposer de voter une motion contre ce fléau. Ils considèrent que nous devons tous être solidaires sur ce sujet, il ne s'agit pas d'accuser le monde agricole mais de demander aux pouvoirs publics de tenir ses promesses et d'accompagner les exploitants afin de minimiser l'impact de nos modes de production sur notre environnement. Le Conseil Municipal dans son ensemble se dit solidaire de la problématique des algues, mais estime que la motion est défavorable du monde agricole, ciblé en tant que principal responsable des algues vertes, c'est pourquoi il a été décidé à la majorité de ne pas soutenir la commune de Binic – Etables dans sa démarche de motion « algues vertes ».

OFFICE NATIONAL DES FORETS (ONF) – Dans le cadre de la gestion des forêts des collectivités, l'Office national des forêts prévoit annuellement des coupes d'amélioration. Le Conseil Municipal a décidé de mettre en vente un volume de 78.17m3, sous forme de lots à raison de 25€ le m3 pour les bois durs et 15€ le m3 pour les bois tendres et résineux

Les séances du conseil municipal se sont tenues temporairement au sein de la salle des grands Chênes, puis en salle du conseil Municipal.

GRIPPE AVIAIRE

Recensement des détenteurs de volailles :



Sont concernés tous les « *détenteurs non commerciaux* » de volailles (basse-cours) ou d'autres oiseaux élevés en extérieur.

Toutes ces personnes doivent remplir le formulaire [Cerfa 15472*02](#), et l'envoyer ou le déposer à la mairie.

Cette obligation a été fixée par l'arrêté du 24 février 2006 relatif au recensement des oiseaux détenus par toute personne physique ou morale en vue de la prévention et de la lutte contre l'influenza aviaire.

Les mesures à appliquer dans les basses cours :

- Exercer une surveillance quotidienne de vos oiseaux.
- Aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) de la basse-cour ne doit entrer en contact direct ou avoir accès à des volailles d'un élevage professionnel.
- Limiter l'accès de la basse-cour (l'endroit où vous détenez vos oiseaux) aux personnes indispensables à son entretien.
- Protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles.
- Protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination, sans contact possible avec des cadavres.
- Ne jamais utiliser d'eaux de surface, eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.
- Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse-cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible.
- Réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour la basse-cour.





ACCUEIL DE STAGIAIRES

La Commune de GUIGNEN accueille régulièrement des stagiaires au sein de ses différents services : service scolaire / périscolaire (ATSEM, agent polyvalent périscolaire), restaurant municipal (cuisinier, agent polyvalent), médiathèque (médiathécaire), sport (éducateur des activités physiques et sportives), technique (agent technique polyvalent aux espaces verts / bâtiments / voirie), administratif (accueil à la population, ressources humaines, comptabilité publique).

Nous accueillons autant des élèves de 3^{ème}, des lycéens, des universitaires en découverte professionnelle, que des formations professionnelles qualifiantes, des reconversions professionnelles adultes, des immersions professionnelles avec Pôle emploi.

Si vous êtes intéressé(e) pour faire un stage au sein de notre structure et découvrir les métiers territoriaux, il faudra transmettre, à l'attention de Mme Le Maire, une lettre de demande de stage précisant le cadre la formation suivie, la période/durée d'accueil et l'objectif recherché. Vous pouvez ajouter un C.V. nous présentant votre parcours. La demande sera analysée en concertation avec le responsable du service concerné. Nous vous remercions de bien indiquer l'ensemble de vos coordonnées de manière à être recontacté pour la mise en œuvre éventuelle du stage.

Envoi de la demande à : Mairie de GUIGNEN – 4, rue de la Mairie – 35580 GUIGNEN ou rh@guignen.fr

DATE LIMITE INSCRIPTION LISTE ELECTORALE :

Les 12 et 19 juin 2022 auront lieu les élections législatives.



Vous avez jusqu'au mercredi 4 mai 2022 pour vous inscrire sur les listes avec le téléservice ou jusqu'au vendredi 6 mai 2022 avec le formulaire papier (le dossier ne sera pris en compte que si celui-ci est complet).

Vous pouvez également vous inscrire sur <https://www.service-public.fr/>

BUDGET PARTICIPATIF 2022 : TOUS À VOS PROJETS !



Lors du vote du budget du 28 mars, le conseil municipal a voté un montant de 5000€ pour le deuxième budget participatif.

C'est une excellente nouvelle pour les administrés qui vont de nouveau pouvoir proposer des projets. Pour rappel, un budget participatif est un processus de démocratie participative dans lequel des citoyens peuvent affecter une partie du budget de leur collectivité dans des projets d'investissements.

En 2021, les administrés ont voté pour le parcours sportif de Vincent DUCLOYER. Celui-ci a été inauguré le 2 avril 2022 à la Prairie, en présence des élus et des administrés. Un groupe de travail constitué d'élus et d'administrés va être mis en place.

Son objectif principal sera d'évaluer les différents projets reçus, conformément au règlement du budget participatif. Des informations sur les conditions de participation seront communiquées prochainement.

DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

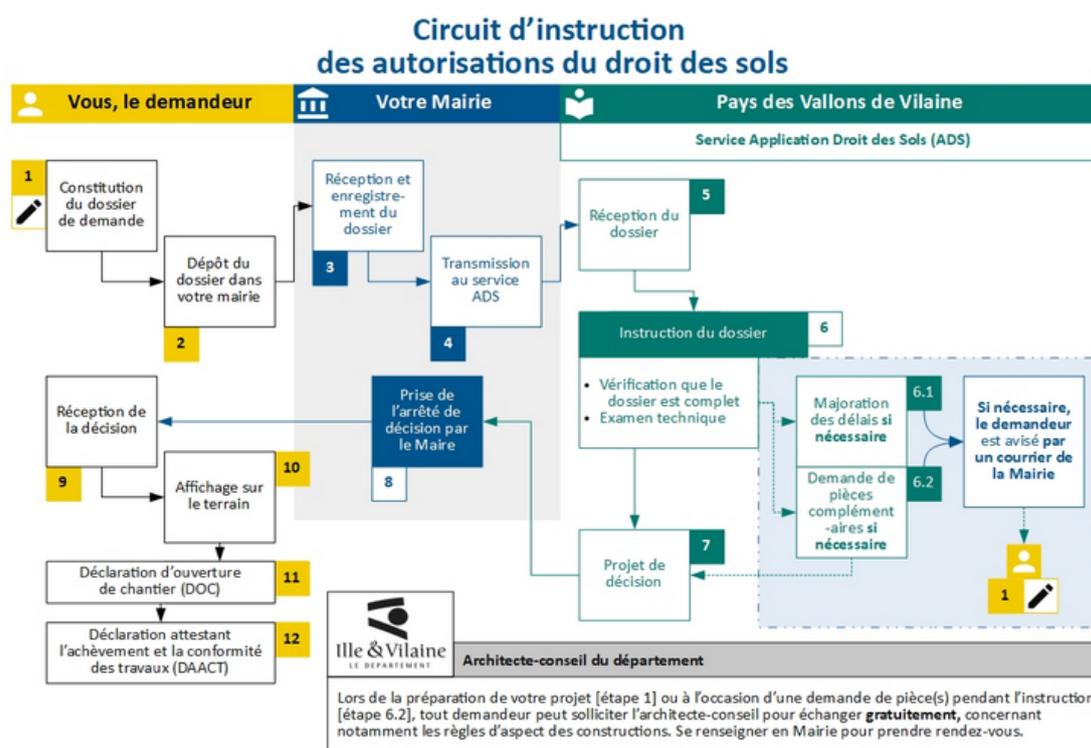


Depuis le 1er janvier toutes les communes, quelle que soit leur taille, sont tenues de recevoir les demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme) déposées par voie électronique, si le pétitionnaire en fait le choix. C'est ce qu'on appelle la saisine par voie électronique « SVE ».

La télé procédure doit permettre :

- Au demandeur de constituer et de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme
- A la commune de recevoir, d'enregistrer ces demandes et d'en accuser réception
- Les échanges d'informations, pièces, courriers et notifications entre le demandeur la commune
- Au service instructeur, de réaliser l'instruction d'une demande, y compris le suivi des demandes d'avis, d'accord ou de décision requis et des délais de procédure
- Au demandeur, de consulter son dossier, notamment son état d'avancement ;
- De paramétrer les droits d'accès des personnes habilitées à s'y connecter
- De contrôler l'existence des informations à préciser dans la demande d'autorisation d'urbanisme.
- Ainsi, sous un format numérique, sans se déplacer en mairie, en se connectant au portail GNAU, l'instruction de votre demande d'autorisation d'urbanisme se fera de manière dématérialisée à partir de ce site : <https://www.paysdesvallonsdevilaine.fr/ADS/> (voir également www.guignen.fr)
- Que vous soyez un particulier ou un professionnel, les bénéfices sont multiples :
- Un service gratuit, en ligne, accessible 7/7 j – 24/24h depuis chez vous.
- Un gain de temps pour la transmission des dossiers et les échanges au cours du traitement de votre demande
- Plus de transparence sur l'état d'avancement de votre dossier, à chaque étape de l'instruction
- Une démarche plus écologique, et des économies sur la reprographie de documents en plusieurs exemplaires ou à l'affranchissement de courriers recommandés
- Une aide en ligne pour vous aider dans la constitution de votre dossier et minimiser les erreurs de saisie

Le dépôt en mairie de votre dossier demande en version papier reste toujours possible.



1^{er} trimestre 2022

> Déclaration préalable

29/11/21	ROYER Valentin	6 Rue de la Vigne	Abri de jardin
03/12/21	GRUEL Christophe	1 Le Plessis Thuaux	Carport
07/12/21	GLET Jérôme et GUILLON Aurore	19 Imp. Julienne le Vieil	Clôture
07/12/21	LECHANTOUX Eric	20 Rue du Cormier	Clôture
07/12/21	THEDREZ Rémi	5 La Malterre	Panneaux photovoltaïques
07/12/21	AMBROISE-RENDU Cécile	16 Rue des Boutons d'or	Pergola Bois
07/12/21	RENAULT Baptiste	9 Rue du Chai	Clôture
07/12/21	EDET Patrice et BOUGUET Mickaëlle	15 Rue des Piliers	Remplacement ouvertures - peinture façade
07/12/21	PRAGMA (M GUILLEME)	12 Rue des Goélands	Panneaux photovoltaïques
07/12/21	LETELLIER Virginie	9 Treyer	Clôture
07/12/21	WOIRGARD Karine	11 Cohignac d'ahaut	Pose fenêtre de toit
07/12/21	JEAN BAPTISTE SIMONNE Claudine	6 Rue du Cep	Carport
07/12/21	PORTAL Michel	3 La Ménardais	Clôture
07/12/21	PERRAUD Anthony	10 Rue de la Treille	Clôture
07/12/21	ALLAIN Christophe et Murielle	12 Cohignac d'ahaut	Modification façades - surélévation toiture- création modifications ouvertures
22/12/21	DURVILLE Sarah	Le Clos Esnault	Clôture
22/12/21	COLLET HOUGUET Michèle	30 La Courtinière	Clôture
04/01/22	VELTY Nicolas	8 Impasse du Cormier	Abri de jardin
18/01/22	ATTICA Jesse	87 Rue du Cormier	Clôture
18/01/22	CORVAISIER Colette	1 Rue du Chai	Clôture
18/01/22	PIOLIN Ludovic et DUBREUIL Tiphanie	3 Rue du Chai	Clôture
26/01/22	HEDHILI Solène	25 Rue des Vendanges	Clôture
04/02/22	PROVOST Julie	1 Rue du Pressoir	Clôture
04/02/22	PENNANEACH Mickaël	10 La Cucuère	Panneaux photovoltaïques
10/02/22	RICHEUX Laurent	12 La Roche Blanche	Carport- Annexe - Piscine/clôture (refus)
10/02/22	ORHAN Jean-Philippe	7 La Tisonnais	Piscine
01/03/22	GUILLON Aurore	19 Imp. julienne le Vieil	Pergola
01/03/22	BONY Florian et FLEHO Déborah	4 La Monnerais aux chaussons	Clôture
01/03/22	CHATELAIN Stéphane	9 La Touche	Portillons
01/03/22	AVIGNON Philippe	75 Rue du Cormier	Clôture
01/03/22	LEGENDRE DE OLIVEIRA RODRIGUES Romain	54 Ter Rue Gicquel	Clôture
01/03/22	SCI LA PAROI - TROCHEL	54 Rue Gicquel	Clôture
01/03/22	LEMEN Natacha	15 Rue des Vendanges	Clôture
01/03/22	CARESMEL Angélique	3 La Revachais	Remplacement porte garage en fenêtre
01/03/22	PETIT Guillaume	73 Rue Gicquel	Création terrasse surélevée
01/03/22	LE CLAIR Sandrine	5 Loriais	Remplacement fenêtre
01/03/22	PIAT Alexandre	5 Rue du Pressoir	Clôture
01/03/22	OPEN ENERGIE (CHOPIN Richard)	7 La Herbaudière	Installation panneaux photovoltaïques

> Permis de construire

16/12/21	URVOY AnthonyPAYEN Anne Valérie	18 La Cucuère	Construction Garage
16/12/21	DAVY Emmanuel	Lotissement les Rosas	Construction maison individuelle
22/12/22	TUDURI Mathieu et Solène	5 Rue de l'épine	Extension maison + piscine
04/01/22	PRIOUL Thibault	Lotissement les Rosas	Construction maison individuelle
10/01/22	QUESADA David et Jessica	Lotissement les Rosas	Construction maison individuelle
13/01/22	LEBRETON René	13 Rue des Forgets	Construction maison individuelle
26/01/22	PORAS Danielle	Lotissement les Rosas	Construction maison individuelle
26/01/22	OLIVIER Julien et VILAS Telme	Lot. le petit domaine	Construction maison individuelle
07/02/22	GUILLOUX Michel et Marylène	Lotissement les Rosas	Construction maison individuelle
21/02/22	SAS MAISONS DEMEURANCE	Lotissement les Rosas	Construction maison individuelle
21/02/22	SAS MAISONS DEMEURANCE	Lotissement les Rosas	Construction maison individuelle
22/02/22	SAS MAISONS DEMEURANCE	Lotissement les Rosas	Construction maison individuelle
23/02/22	LA RUEE VERS L'AIR TARDIF Alexis	Le Tertre Gérault	2 Structures préfabriquées
24/02/22	SAS MAISONS DEMEURANCE	Lotissement les Rosas	Construction maison individuelle
24/02/22	SAS MAISONS DEMEURANCE	Lotissement les Rosas	Construction maison individuelle

DÉCO PÉPITES

La nouvelle boutique a ouvert ses portes à l'entrée du centre bourg, en face du collège. Elle est un concentré d'idées cadeaux composé de 3 univers, la décoration, l'enfant et l'épicerie fine.

Guignennaise depuis 12 ans et riche d'expériences au contact des gens, **Sandra Louvet** souhaite faire de cette boutique, un lieu d'échanges et de convivialité.

Sandra est passionnée de décoration et s'attachera à vous faire découvrir ses univers. Cette boutique se veut pour tous, homme, femme, enfants, ado, retraités...

Apéro, anniversaire pour enfant, coffrets gourmands ou personnalisés, cadeaux CE...

Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h. Contact : tél. 06 72 17 49 35

Page Facebook et Instagram disponible.



L COUD & RECYCLE

Laure Berton a créé sa micro-entreprise en 2021. Alliant sa passion pour la couture et l'écologie, c'est naturellement qu'elle s'inscrit dans une démarche éco-responsable en produisant artisanalement des articles textiles réutilisables. Ses produits sont élaborés à partir de tissus de seconde main : sacs à vrac, tissus absorbants, carrés nettoyants, Sauv'savon, Furoshiki (emballages cadeaux en tissu)...

Laura recherche sa matière première dans différentes recycleries, ou par le biais de dons de vieux tissus pouvant servir à remplacer des éléments du quotidien, qui finissent généralement à la poubelle.

Contact : tél. 06 69 10 12 20 - www.l-coud-et-recycle.fr - Page Facebook

JLB MENUISERIE 35

Laetitia Brisset est spécialisée dans la menuiserie intérieure et extérieure. En tant qu'experte en travaux de menuiserie, elle vous propose l'installation de portes, fenêtres, serrurerie, baies vitrées, volets...

Elle vous offre un service clé en main de la création à la pose.

La conception personnalisée et la pose de dressings, cuisines et d'aménagement font également partie de ses services.

Laetitia intervient dans un rayon de 50 km autour de Guignen.

Contact : tél. 06 72 17 49 35 - www.jlbmenuiserie35.fr - jlbmenuiserie35@orange.fr

Page Facebook disponible



NETTOYAGE DES BOIS DE LA FONCHAIS



A 9h le samedi 12 mars 2022, une vingtaine de volontaires accompagnés d'élus se sont donné rendez-vous à la salle carrelée du complexe sportif Jo Letournel. Ils sont accueillis par Évelyne Lefeuvre, maire de la commune et Mme Michèle Mahé, adjointe au maire pour partager un café avant de débuter la matinée.

Une petite information est communiquée par M. Jonathan Barbier de l'Office National des Forêts (ONF), afin de présenter l'ONF, ses missions et sa gestion. Une de ses missions est de classer les différentes variétés d'arbres. Il organise à partir de cartographies les différentes parcelles, en enlevant régulièrement des arbres qui peuvent empêcher le développement d'autres. L'organisme travaille également pour l'amélioration des zones de feuillus.



La parcelle de 4 hectares est composée d'arbres plantés par l'ONF, il y a de cela une quarantaine d'années. Afin de protéger les jeunes arbres des chevreuils, une protection en plastique est posée autour du tronc. Le but de la matinée est d'enlever les protections mises lors de la plantation des arbres.



Une fois la présentation terminée, le groupe de bénévoles et les élus partent en convoi vers les bois de la Fonchais.

Sur place, tout ce petit monde passe à l'action, sous un soleil radieux. Le groupe est composé de familles avec enfants, mais également de retraités et d'actifs. Ce moment est l'occasion d'un bel échange intergénérationnel. Les plus jeunes aident au ramassage des protections, qui doivent être déposées dans la benne du camion des services techniques de Guignen. Les adultes s'occupent de découper les protections, parfois avec difficultés, car certaines sont presque soudées à l'écorce du tronc.



L'action aura duré toute la matinée, félicitations au groupe qui a quand même couvert une zone de 1,2 hectare de bois !



Afin de remercier l'ensemble du groupe, Mme Évelyne Lefeuvre et Mme Michèle Mahé ont convié les bénévoles à un déjeuner offert par la commune.

Une prochaine journée citoyenne sera organisée sur le thème de la peinture, l'information sera communiquée ultérieurement.

GUIGNEN SOLIDAIRE DE L'UKRAINE

La Russie a lancé une attaque militaire sur l'Ukraine depuis le 24 février 2022. Les conséquences de cette guerre sont dramatiques. Plusieurs millions de personnes ont fui l'Ukraine depuis le début de l'invasion russe selon l'ONU.



Lancement de la collecte

Depuis le 1^{er} mars 2022 la commune s'est associée à la Protection Civile et à l'association All Behind pour organiser une grande collecte de dons.

Les dons de couvertures, oreillers, draps, serviettes, ainsi que les produits paramédicaux ont été transmis à la Protection Civile avec l'appui logistique des services techniques. Afin de limiter les déplacements, une rotation entre les services techniques des communes de Guignen, Guichen, Lassy et Messac-Guipry a été mise en place. Chaque commune à tour de rôle à assurer le transport des dons vers l'entrepôt de la Protection Civile à Betton.



Chargement des dons de Guichen par nos agents



Dépôt de la Protection Civile à Betton

Les dons alimentaires et d'hygiène sont transmis à l'association All Behind à Rennes Cleunay. Suite à l'arrêt de la collecte de dons de la Protection Civile, nous avons continués à transmettre l'ensemble des dons à All Behind.

La collecte de dons a été mise en place dans le bureau de Mme le maire mais également au sein du collège Saint-Joseph de Guignen. Un aller-retour vers le dépôt de l'association se fait chaque début et fin de semaine.

RETOUR EN IMAGES



installation du drapeau Ukrainien devant la mairie



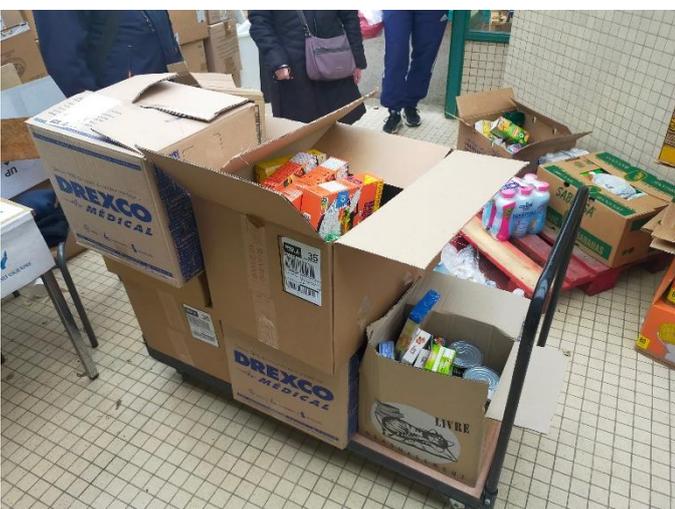
La mobilisation des services techniques



Classements des produits



Préparation des cartons avant leur départ



Transmission des dons à l'association All Behind



Le dépôt de All Behind à Rennes

SOLIDARITÉ

Le lien social reste plus que jamais au centre de nos préoccupations. Soyons vigilants à notre entourage.

Prenez régulièrement des nouvelles des personnes susceptibles d'avoir besoin d'aide.

Si vous connaissez des personnes isolées, ou si vous-même êtes isolé(e), vous pouvez contacter la mairie au 02 99 92 20 63 ou mairie@guignen.fr

CCAS

La distribution du colis de Noël s'est déroulée au mois de décembre 2021 pour les anciens Guignennais(e) résidant en Ehpad et les personnes isolées à leur domicile. Les membres et les bénévoles du CCAS espèrent par ce présent avoir contribué à la magie de Noël.

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

La commune de Guignen va réaliser l'analyse des besoins sociaux de la population. Dans ce contexte, une stagiaire, assistante de service social vous déposera courant mai un questionnaire à compléter.

Merci pour votre participation.

ESPACE MEDIATION



L'Espace Médiation EPE35 est une association rennaise, née en 2005, dont le service de médiation familiale est conventionné avec la CAF d'Ille-et-Vilaine, La MSA, la justice, les villes de Rennes et de Redon et le Département d'Ille-et-Vilaine.

Les médiatrices familiales de l'Association Espace Médiation PE 35 répondent à vos questions à propos de la médiation familiale. Une démarche utile pour aider à gérer des situations conflictuelles au sein des familles. Qu'il s'agisse d'une situation de séparation ou de divorce, de recomposition familiale mais également de l'entrée en établissement d'un proche, une obligation alimentaire à partager, de l'organisation d'une aide à domicile... un accueil de proximité vous sera proposé.

Depuis fin novembre, nous proposons également en partenariat avec le Centre Hospitalier Guillaume Régnier, une écoute et un accompagnement téléphonique aux parents et adolescents qui rencontrent des difficultés.

Contact les lundis matin de 9h à 13h et les mercredis après-midi de 14h à 18h au 06 24 94 45 39.

Le service médiation familiale vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi matin sur rendez-vous.

Si vous souhaitez des informations complémentaires, vous pouvez joindre l'espace médiation par téléphone les lundis, mercredis et vendredis matin de 9h à 13h et les mardis et jeudis après-midi de 14h à 18h au 02 99 38 40 28 ou par mail à espace.mediation35@orange.fr

L'espace médiation dispose d'un site internet : <https://www.espace-mediation.com/> et une page facebook : @espace.mediation35.

LE CAFÉ DES AIDANTS

Le CLIC des 4 rivières continue à tenir ses cafés des aidants à la Mairie de Grand Fougeray et au Réso à Guichen.

Les aidants sont libres de venir gratuitement et sans inscription.

Les cafés des aidants sont des lieux pour échanger et rencontrer d'autres aidants dans un cadre convivial. Ils sont ouverts à tous les aidants quels que soient leur âge et la pathologie de la personne accompagnée. Animé par une psychologue et une travailleuse sociale, les aidants sont réunis autour d'un café afin de partager conseils et expériences.

Vous pouvez retrouver tout le programme de mars à juillet 2022 à l'accueil de la mairie.

ADMR

Malgré les restrictions de convivialité, liées à l'épidémie qui sévit depuis presque 2 ans, l'ADMR du secteur de GUICHEN a pu honorer ses Salariés autour d'un repas au restaurant des Landes à GUICHEN le 25 septembre 2021.

Ainsi Mme Michelle Collin en retraite depuis janvier 2020 et Mme Martine Gilais depuis juin de la même année, ont été congratulées pour leurs bons et loyaux services durant de nombreuses années où elles ont fait preuve d'abnégation : un bon exemple pour toutes celles et tous ceux qui leur succèdent.

Quant aux Aides à domicile en activité, elles ont été gratifiées pour leur réussite à des diplômes qualifiants.



L'ADMR a également tenu à marquer les événements familiaux de ses Salariés : mariages, naissances ...

Tous ces bénéficiaires étaient entourés de leurs Collègues et de l'équipe dirigeante des Bénévoles pour la remise des cadeaux.

L'ADMR du secteur de GUICHEN, malgré les difficultés de recrutement que connaissent aussi d'autres secteurs d'activité, poursuit l'amélioration des conditions de travail de son personnel : mise en place de véhicules de service pour les salariés effectuant plus de 450 kms mensuels, et depuis le 1^{er} octobre 2021 une meilleure reconnaissance de leur travail par une augmentation des salaires.

Une campagne de recrutement va se renforcer en ce début d'année 2022, afin de répondre aux nombreuses demandes d'aide à la Personne, tant pour des toilettes, préparations de repas, ménage, repassage, aides aux courses que de livraisons de repas sur le secteur d'intervention de l'ADMR (Bourg Des Comptes, Guichen, Laillé, Saint-Senoux, Baulon, Lassy, Guignen, Goven).

Permanences à la mairie de Mme MAHÉ, adjointe aux affaires sociales de 14h à 16h
les 11 mai, 8 juin et 14 septembre 2022 sur rendez-vous

SACRÉS NOMS DE LIEUX !

PARLONS, si vous le voulez bien, des noms de villages et de lieux-dits que nous prononçons cent fois par jour. Et, disons-le tout de suite, jadis, le bourg n'était, quant à lui, qu'un village ayant « *mieux réussi que les autres* ». Car, il ne devait sa suprématie qu'à l'église entourée du cimetière, qu'il était le seul à posséder dans la paroisse. Une prépondérance qui se trouva d'ailleurs renforcée à la Révolution, quand on y installa une mairie. Or, pour ce qui est du nombre des logis, il y a 150 ans, certains villages n'étaient pas très loin d'égaliser ce qu'on appelait le « *chef-lieu* » de la commune, lequel n'était à peu près formé que de la première rangée de maisons entourant le cimetière.

Et, tout d'abord, lorsque nous aurons signalé que — sauf exceptions — les noms des villages aux terminaisons en *ière* ou *erie* accolées à un nom de famille, tels que la Pavoinière et la Fourberie, remontent aux XI^e et XII^e siècles, et que — même réserve — ceux en *ais*, comme la Perrigaudais, se sont répandus, de façon identique, à partir du XIII^e, nous aurons déjà évoqué le cas d'un tiers des toponymes de Guignen. Pourtant, il faut, comme toujours, bien se garder de systématiser. Sinon, il faudrait admettre que le fondateur de la Cucuère était un fier représentant de la famille Cucu !

Mais, nous n'en avons pas fini pour autant avec les noms de familles. Car, dans les nombreux noms composés, le second terme est souvent le patronyme d'un lointain propriétaire. C'est le cas pour le Fréaux Quémard, la Lande Bertin, le Tertre Gérard, le Plessis Thuaux, le Bois Glaume, le Val Bouëxic, etc. Et même, de façon moins évidente, pour le Chantorel (Champ Torel), le Vaugautier, le Vaurouault. Ce sont encore des noms de familles qui qualifient les Monnerais : aux Corvaisiers et aux Chaussons, de même que la Bézardais aux Corvaisiers. Mais, pour la Bézardais aux Moines, on sait que ce sont les Grands carmes, autrefois propriétaires des lieux, qui sont ici visés.

Viennent ensuite tous les noms en rapport avec des plantes. Ils sont, eux aussi, nombreux. Les Fougères, le Châtaignier, la Châtaigneraie, parlent d'eux-mêmes. Mais, il y a également la Bouëxière, à laquelle on peut sans doute ajouter le Boux, qui caractérisaient des lieux plantés de buis. On dit d'ailleurs que cet arbuste a pu être introduit en Armorique par les Romains, comme un porte-bonheur, qu'ils avaient l'habitude de planter aux abords de leurs maisons. Le Coudray et la Coudre

sont des endroits où devait abonder le noisetier, dont le *coudrier* est l'ancien nom. Même chose pour le houx à la Houssaye, l'aulne à Launay, et le saule à la Saudrais. Quant à l'orme de l'Ormeau, c'est, dit-on, celui dans lequel aurait été trouvée une statue miraculeuse de la Vierge ; elle était à l'origine de l'ancienne chapelle. Enfin, le Cormier se réfère à un arbre de la famille des Sorbiers, autrefois très répandu dans la région.

La Prairie, les Bois, la Vigne, le Verger, la Lande, les (Petits) Champs, les Sillons, la Fontaine, le Vivier, la Roche Blanche, la Mare, s'expliquent d'eux-mêmes, caractérisant des lieux bien typés. En revanche, les Écotais désignent un lieu où les arbres étaient grossièrement élagués. Et, le Clos, fait référence non seulement à une notion de clôture, mais aussi à celle de propriété. Le nom du propriétaire y est d'ailleurs, là encore, parfois associé (le Clos Esnault, le Clos Hirel).

Au Moyen Âge, le Plessis signalait un domaine seigneurial entouré d'un système défensif végétal buissonnant, constitué de *plesses*, branchages souples tressés autour de piquets, ou encore d'arbustes épineux. Remontant aussi à la période médiévale, l'Alleuc caractérisait le bien franc d'une terre héréditaire. Les Barres désignaient des longères ou des maisons mitoyennes, parfois accompagnées du nom de leur propriétaire, telle la Barre Tison — confirmée par la Tisonnais, toute proche. Et, dans le cas de la Porte, plus que la notion d'ouverture, c'est celle de la cour, devant une demeure, qu'il faut prendre en compte.

Beaucoup de noms fournissent une indication sur la situation ou la nature du lieu-dit. Ainsi, la Motte et le Tertre caractérisent des sites élevés. Au contraire, les Fosses, le Val (ou Vau) et, bien sûr, la Vallée, désignent des lieux plus ou moins bas. Ailleurs, la Grée fait référence à un sol pierreux, tout comme les Perrières et le Perray. De leur côté, les Noës, signalent un terrain humide ou inondable. Une Mollière désignait jadis la partie molle et dangereuse d'un marais. Le Pâtis était un pâturage à la disposition de tous (le Pâtis Chesnot et le Pâtis Vert). Du bas latin *tusca*, la Touche signalait un petit bois. Enfin, les Métairies étaient des terres qu'un propriétaire donnait à exploiter à un cultivateur en échange d'une contrepartie.

Penhouët est le seul toponyme de Guignen en langue bretonne. Il peut être traduit par « *tête (ou orée) de bois* », sans nuance péjorative. Quant à Saint-Meleuc, il est le seul village de la commune

à porter le nom d'un saint. On pense qu'il peut s'agir d'une déformation du nom de saint Méloir. Le Grésillon (Grillon) et la Fauvette sont les deux seuls portant des noms d'animaux. Pour le nom étonnant du lieu-dit France, il semble qu'au début du XIII^e siècle, un chevalier français, ait voulu donner ce nom, rappelant son origine, au fief qui lui avait été attribué, à Guignen, dans le duché.

Au nombre des vocables d'origine gauloise figure le Bignon, de *bunia* (source). Celui de *Ville* vient, pour ce qui le concerne, du latin *villa* (propriété rurale) : la Ville Dodin, la Ville Halochet, la Ville Neuve, la Ville Tréel. Bien souvent d'origine gallo-romaine, eux aussi, sont les noms à terminaison en *ac*, tels que Cohignac, ou Bréhac, ce dernier étant un village frontalier, à cheval sur les terres de Guignen et de Saint-Senoux. C'est d'ailleurs une occasion pour signaler les autres villages partagés que sont la Biliais (avec Saint-Malo-de-Phily), la Bleunais (avec La Chapelle-Bouëxic) et le Fréaux (avec Guichen où il se nomme *le Freux*).

Évidemment, tous ces noms ont évolué au fil des siècles, surtout dans des temps où l'orthographe n'était pas encore fixée. Et, c'était très souvent par attraction ou ressemblance avec d'autres mots de consonances voisines. C'est le cas pour le Plessis Thuaux, parfois transformé en *Plessis Tuyau*, le Bignon Mélatière (*Maletière*), le Fréaux (*Freux*), la Veillardais (*Vieillardais*), la Doubrie (*Doncherie*), Lousillais (*l'Ousillais*), la Gébaudière (*Jubaudière*), et encore le Chantorel, déjà cité, ou le Chantorin.

On peut bien s'étonner de l'appellation du Pont de Canut, qui, en bonne logique, devrait être nommé le Pont *du* Canut, comme le mentionne d'ailleurs, à tort, un panneau directionnel sur la route à 2 x 2 voies. Pour bien comprendre cette particularité, il suffit de se souvenir que jadis, en parlant du petit cours d'eau, on disait *Canut* (prononcé d'ailleurs *Cânut*), sans article. Quant à la Rue Gicquel, c'était originellement le nom d'un village : le premier sur la route de La Chapelle-Bouëxic. C'est pourquoi, on entend encore aujourd'hui, des anciens dire « à la Rue Gicquel » et non « dans la rue Gicquel ».

Sans oublier les lieux-dits qui ont été absorbés par le bourg tels que Gimbert, le Cormier ou la Vigne, certains ont aussi changé de noms. C'est le cas pour celui situé sur le côté sud de la route de la Chapelle-Bouëxic, en face de Loriais. Naguère nommé la *Cour*, il est désormais indifférencié de Loriais. Et, l'on peut aussi remarquer que l'ancien

Presbytère est devenu le *Vieux Presbytère*, en 1892, lorsque le recteur vint s'installer dans le nouveau bâtiment construit rue de la Monnaie. Or, on dit aujourd'hui plus souvent les *Douves*, par référence aux dérivations du ruisseau de la Herbaudière qui y existent. De même, les Croix constituent une appellation pour désigner ce qu'on nommait naguère les *Croix de Loriais*.



Vieille maison typique, à la Ragotière, dans les années 1980

Ailleurs, avant d'être appelé Bel Air, l'endroit fut nommé un temps *Bellevue*. Et, l'appellation de la Fonchais Logis, n'est pas très ancienne non plus, car on l'appelait jadis la *Métairie de la Fonchais*. Enfin, sur le cadastre de 1832, on découvre une mystérieuse *Villâry*, entre la Troussardière et Coimur, la *Chauvinière*, au sud du Bois Glaume, la *Fortunais*, à l'ouest de la Mollière, ainsi qu'une autre *Jambais*, entre le Fréaux Quémard et le Vaurouault. Elles ont aujourd'hui disparu.

Il faut, en outre, signaler que beaucoup de noms de villages ont une prononciation spécifique en gallo. C'est le cas avec la *Rinais* pour la Rennais, *Teuret* (Tréel), le *Gueurzillon* (Grésillon), l'*Eumais* (l'Ormeau), la *Chioture* (la Clôture), la *Mondrâ* (la Monneraie), *Dabeuria* (Dabriais), les *Sions* (les Sillons), la *Cheutière* (la Cheurtière), la *Fouée* (la Foie), *Beurgia* (Bréhac), *Couému* (Coimur), etc.

Pour terminer, mentionnons que les deux feux qu'on a voulu voir naguère dans l'étymologie du Biffoué ne sont pas avérés. Et, subsistent encore bien des énigmes : Crapaudel, Treyer, le Paumeril, la Brulouse, Tréel, le Beuchet, Caron, Yot, Coimur, pour ne citer que ceux-là. Mais, en fin de compte, c'est tant mieux, car les chercheurs et curieux ont de la sorte encore de bien beaux jours devant eux.

Slow life : et si on prenait le temps ?

Envie de ralentir le rythme et de moments de détente ? Ça tombe bien, l'équipe de la Médiathèque vous a préparé un programme tout en douceur sur le thème de la « *slow life* » (lenteur) du 5 avril au 21 mai.



A ne pas manquer :

- 15 avril, à 10h : Atelier créatif mandala, pour les 4-7 ans, avec Stéphanie Hignou, plasticienne

- 19 avril : Ateliers Yoga avec Carole Rousseau :

- À 14h15 : adultes/ados
- À 15h30 : parents/enfants dès 5 ans

- 18 mai, de 14h à 17h : Atelier créatif intergénérationnel « Prendre le temps », pour adultes et enfants dès 9 ans, avec Lise moulin

- 21 mai, à 10h30 : Atelier Tai Chi Chuan, pour adultes, avec Valérie Blanchard

Ateliers gratuits, sur inscription.

L'Agenda De la Médiathèque

- **Du 5 avril au 21 mai**
Temps fort sur la *slow life* (détail des animations ci-dessus)
- **Mercredi 5 mai, 9h30**
Éveil musical
Pour les 3-5 ans – Sur résa
- **Juin-juillet**
Temps fort sur les oiseaux/la biodiversité (détail des animations à venir)

Les animations à venir dépendront de la situation sanitaire du moment.

Focus sur les collections de la Médiathèque #3 : le fonds LSF

La Médiathèque propose des livres, CD, revues et DVD pour tous les publics, et est accessible à tous gratuitement.

Seul l'emprunt nécessite un abonnement (*cf.* Memo).

A l'occasion de la semaine de la Petite Enfance organisée partout en France du 19 au 26 mars, et grâce à une subvention exceptionnelle du Centre National du Livre en 2021, un fonds de livres en Langue des Signes Française (LSF) a été créé à la Médiathèque.



On y retrouve des ouvrages pour petits et grands : albums, imagiers, documentaires sur l'apprentissage de la Langue des Signes, témoignages...

A destination des personnes sourdes, mais aussi des enfants et de leurs parents, et des professionnels de la Petite Enfance, ces ouvrages sont reconnaissables grâce à un logo spécifique « Langue des Signes ».

Mémo

Infos / réservation : 02 99 92 89 14
Mail : mediatheque@guignen.fr

Abonnement annuel de date à date :

- > Abonnement individuel : 6€
- > Abonnement à partir de 2 adultes : 10€
- > Gratuité pour les moins de 18 ans

Horaires d'ouverture

- Mardi > de 16h30 à 18h30
- Mercredi > de 10h à 12h30 et de 14h à 19h
- Vendredi > de 16h30 à 18h30
- Samedi > de 10h à 12h30

Adresse : 1 allée du Champtorin

La médiathèque de Guignen fait partie du réseau des « Bibliothèques des Vallons » de VHBC.

LES FRIPOUILLES

ESPACE JEUX RENCONTRES



Après une petite pause, les fripouilles se sont retrouvées après les vacances de février, avec une bonne équipe de petits bolides heureux de se revoir.

Nous commençons à préparer le printemps avec des activités autour du jardinage, des fleurs, des papillons...

Notre AG s'est faite par mail comme l'an passé, les salles étant fermées avec le contexte sanitaire, nos projets sont acceptés à l'unanimité. Nous gardons à peu près le même nombre d'adhérents malgré la pandémie.

Fin mars, nous allons recevoir pour la première fois aux fripouilles une professionnelle du bébé yoga.

Sophie Hellec continue les séances percussion dans notre salle, 4 fois par an, nous la retrouverons en mars et mai.



ÉCOLE PUBLIQUE AIMÉ BAILLEUL

DÉMARCHES A SUIVRE :

- Compléter la fiche unique d'inscription aux services scolaires et périscolaires (sur demande en mairie), la déposer à l'accueil de la mairie, dans la boîte aux lettres ou bien en la renvoyer par mail sur enfance@guignen.fr

Les documents suivants sont également à fournir :

- Copie du livret de famille
- Justificatif de domicile
- Attestation de vaccination ou copie de la page des vaccinations du carnet de santé

Un certificat d'inscription sera envoyé à la famille et à la directrice de l'école dès la prise en compte des éléments demandés.

Mme Minster, la directrice, recevra ultérieurement les familles à l'école pour valider l'inscription définitive. Pour toute information complémentaire, vous pouvez la joindre au 02 99 92 26 46 ou par mail à ecole.0352403x@ac-rennes.fr (décharge de direction les jeudis et vendredis des semaines scolaires).

ÉCOLE PRIVÉE SAINT-JOSEPH

Les nouveaux élèves intégrant le groupe scolaire Saint-Joseph (école primaire ou collège) doivent compléter la fiche unique d'inscription aux services périscolaires de cantine et garderie Elle est disponible sur demande à la mairie ou sur www.guignen.fr/restaurant-municipal.

La fiche peut être déposée à l'accueil de la mairie, dans la boîte aux lettres ou envoyer par mail sur enfance@guignen.fr

ANIMATIONS A L'ESPACE LA RUCHE

Pendant la garderie du jeudi 17 mars au soir, les enfants se sont déguisés et ont défilé en musique autour de la structure. Ils ont poursuivi en dansant et en faisant des percussions.



UN PROJET AUTOUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Plusieurs intervenants sont venus à l'école pour parler d'énergie renouvelable et du tri des déchets : les CE ont profité du programme WATTY avec des interventions sur les énergies propres, les CM1 ont eu une intervention sur le tri des déchets du SMICTOM, les CM2 ont eu plusieurs séances sur les énergies renouvelables proposées l'Espace des sciences.

Les classes de CP ont participé à des ateliers à la foire expo de Rennes sur le respect de l'environnement. A l'initiative des élèves de maternelle, une marche verte a été organisée spontanément lors du retour de la médiathèque. Quelques déchets avaient été repérés sur le chemin par les élèves.

LE JARDIN PÉDAGOGIQUE

Les premières jonquilles ont été plantées en maternelle.

Le jardin des élémentaires a été préparé avec l'aide de plusieurs parents. Nous avons utilisé la technique des "lasagnes" : une couche de terre retournée, une couche de terreau, une couche de tonte, une couche de carton et une couche de feuilles mortes.



LES ÉLÈVES DE CM1/CM2 DÉCOUVRENT UN NOUVEL ÊTRE VIVANT

Pendant plusieurs semaines, les élèves de CM1/CM2 ont fait connaissance avec un nouvel être vivant : le BLOB (*Physarum polycephalum*).

Sur les traces de Thomas Pesquet et suivant les conseils d'Audrey Dussutour (chercheuse au CNRS), les élèves ont suivi une démarche expérimentale : ils ont réveillé, nourri, testé pour mieux comprendre cet être fascinant. Ils ont imaginé leurs expériences, les ont mises en place pour ensuite observer les résultats et les interpréter.

Une aventure qui a passionné tous ces petits chercheurs...

PORTES OUVERTES

Le vendredi 24 juin à partir de 17h l'école ouvre ses portes aux nouveaux arrivants. Cette visite se fera sur inscription auprès de la directrice, et dans le respect du protocole sanitaire en vigueur.

BUREAU

La directrice de l'établissement, Madame Isabelle Minster, se tient à la disposition des parents. Vous pouvez prendre rendez-vous en téléphonant au 02.99.92.26.46 ou sur ecole.0352403x@ac-rennes.fr

Les journées de décharge de la directrice sont : jeudi et vendredi.



OPÉRATION JUS DE POMME

Les élèves du cycle 3 préparent avec minutie leur voyage en Classe de neige. Afin de financer l'activité de randonnée en raquettes, ils se sont retroussé les manches pour ramasser des pommes dans les vergers et les presser pour vendre le jus ainsi produit. Accompagnés par leurs parents et les nombreux bénévoles de l'APEL, ils se sont donnés rendez-vous au Pressoir de Saint Just et ont pu déguster à la fin leur délicieuse production.

ACTIVITÉ GYMNASTIQUE EN CP

En novembre et décembre, les élèves de CP ont découvert différents agrès en gymnastique avec Eric dont la poutre et le cheval. D'abord plutôt timides et pas vraiment téméraires, petit à petit chacun a pris ses marques pour vaincre leur peur et découvrir les joies de l'équilibre et du saut ! De vrais petits gymnastes !



ARRIVÉE DE LA NOUVELLE STRUCTURE DE JEUX EN MATERNELLE

Un petit mot, pour un grand merci et un super gros cadeau !!!

Les enfants ont cru rêver en ce lundi matin de reprise, où il fait encore bien trop noir pour aller à l'école...

« Dis, quand est-ce qu'on y va ? Vivement la récré, qu'on puisse essayer !

Merci papa Noël, et merci encore à toute l'équipe de l'APEL pour ce super cadeau ! »

CLASSE DE NEIGE EN CM1-CM2

Tout schuss !!!

Du 5 au 12 mars, nous sommes partis en classe de neige à Bellevaux !

Une expérience inoubliable ! Nous avons pu faire tous les jours du ski alpin sous un super soleil. Nous avons découvert le milieu montagnard lors d'une balade en raquettes avec des guides de montagnes. Nous avons eu une initiation au ski de fond. Ça allait moins vite que le ski alpin. Nous avons visité le musée de la faune et de la flore de Bellevaux.

Nous avons passé une très belle semaine. Nous serions bien restés une semaine de plus !

Maintenant place à l'exploitation en classe de ce que nous avons découvert.



INSCRIPTIONS ANNÉE SCOLAIRE 2022-23

Mme Fadet, le chef d'établissement de l'École Saint-Joseph, se tient à votre disposition pour tous renseignements en ce qui concerne les inscriptions des élèves pour la rentrée de septembre 2022 et janvier 2023. Les places sont limitées, n'attendez pas pour vous manifester. Contact : 02.99.92.22.27 (jeudi et le vendredi) ou eco35.st-joseph.guignen@e-c.bzh .

Le Collège Saint Joseph de Guignen a pu ouvrir ses portes le vendredi 25 février et nos visiteurs ont découvert les nouveaux locaux, occupés par les élèves et le personnel administratif depuis 1 ans déjà : de beaux espaces lumineux avec un mobilier et des équipements qui répondent aux besoins d'une pédagogie moderne.



Mais cet évènement a aussi et surtout été l'occasion, pour les futurs parents et élèves, de rencontrer l'équipe éducative, d'échanger avec les enseignants sur les projets et méthodes d'apprentissages, de côtoyer les élèves-guides qui ont partagé avec beaucoup de spontanéité et de fierté le plaisir qu'ils ont à vivre leur scolarité ici.

La richesse des projets et la qualité des contacts sont les paroles largement partagées par nos visiteurs avant de quitter les lieux, gages de la confiance qu'ils nous accordent pour l'avenir de leur enfant.

Et pour ceux qui se posent encore la question, il reste quelques places au Collège Saint Joseph pour la prochaine rentrée. N'hésitez-pas à visiter notre site www.stjoguignen.fr et à prendre contact ou rendez-vous : nous répondrons à vos questions et vous proposerons une vision la plus complète possible de la vie dans notre établissement.

Il nous reste maintenant à organiser l'accueil des futurs élèves de sixième à l'occasion d'une demi-journée d'immersion, après les vacances de Pâques. Nul doute que chacun rentrera chez lui avec une vision plus claire de ce qu'est la vie d'un collégien et la satisfaction de connaître déjà les personnes qu'il côtoiera et les lieux dans lesquels il évoluera durant quatre années.

Et puisque le protocole sanitaire le permet de nouveau, des séjours s'organisent pour cette deuxième moitié d'année : une semaine dans les Alpes a permis à nos élèves de 5^{ème} de skier et découvrir la vie et les activités montagnardes, un séjour offrira aux élèves de 4^{ème} l'opportunité de réviser les repères historiques de façon ludique au Puy du Fou et de découvrir la Venise Verte et sa vie passée et présente ; et enfin, les élèves de 3^{ème} clôtureront leur parcours au collège par un séjour en Baie de Somme, avec la visite de Péronne et son histoire liée à la Grande Guerre, la visite d'un centre minier, l'approche de la faune marine de la Baie et une découverte des paysages locaux lors d'une longue promenade à vélo.



Après deux années chaotiques, la vie reprend dans le collège et les partenariats revivent, pour le plus grand bonheur des jeunes et des adultes.

Que les vacances d'été soient reposantes pour une rentrée pleine d'entrain !

Jeanick ANDRÉ, cheffe d'établissement.



IL Y A 800 ANS : Au Moyen Âge, le *glandage* est le droit, octroyé par le seigneur, de ramasser les glands ou de conduire les porcs dans une forêt pour qu'ils s'en nourrissent. — Un point, c'est tout.

720 ans : En 1302, les armes de Guignen portent « d'azur semé de six fleurs de lis posées 3, 2, 1, au lambel à quatre pendants en chef ». De nos jours, celles adoptées par la commune sont, en réalité, celles du vicomte Jean de Saint-Amadour (1519).

Les armes historiques de Guignen



530 ans : En 1492, Anne de Bretagne, épouse du roi Charles VIII, est sacrée reine de France à la basilique de Saint-Denis. Or, devenue veuve, elle y sera sacrée une seconde fois, par son remariage avec Louis XII. Elle est la seule dans l'histoire de France à détenir ce record royal.

440 ans : Contre toute attente, l'an 1582 comptera dix jours de moins que les autres. Ce phénomène résulte de la volonté du pape Grégoire XIII, qui entend corriger l'imprécision du calendrier julien, en vigueur depuis Jules César, en 46 av. J.-C.

320 ans : En 1702, Louis XIV exile à Redon l'évêque de Gap, M^{gr} Jacques-Bénigne Hervé, lequel montre un goût marqué pour le beau sexe. Un domaine où le Roi-Soleil n'aime pas qu'on lui fasse de l'ombre.

280 ans : De 1733 à 1742, Louis XV, prend tour à tour pour maîtresses quatre filles du marquis de Mailly-Nesle. Ce sont Louise de Mailly, Pauline de Vintimille, Diane de Lauraguais et Marie-Anne de la Tournelle. Lors, devant ce *défilé* des sœurs Nesle, les courtisans s'interrogent : « *Choisir une famille entière est-ce être infidèle ou constant ?* »

230 ans : En 1792, à Bruz, des paroissiens voulant manifester leur hostilité envers le recteur Blouet, nouveau prêtre constitutionnel qui vient de leur être imposé, amènent à l'église, leurs chiens qui aboient et se battent durant la messe.

220 ans : Le Consulat (1799-1804) légalise de nombreux prénoms qui avaient été en vogue au Moyen Âge, tels que Golinduche, Mirlouraine, Égobille, Rusticule ou Wisigarde, pour les filles. Pour les garçons, Bananuphe, Aphone, Coconain, Calogrenant, Théopompe, et autres bijoux.

210 ans : Au plus fort des conquêtes de Napoléon, en 1812, la France ne compte pas moins de 134 départements, tels que l'Arno, le Simplon, l'Ems-Occidental, la Méditerranée, la Lys et les Forêts.

190 ans : 1832 - En fuite, Marie-Caroline, duchesse de Berry, passe seize heures, à Nantes, cachée derrière une plaque de cheminée. Elle est obligée de se rendre quand les gendarmes allument un feu dans l'âtre. Et, l'Histoire retiendra qu'elle a dû faire pipi sur son jupon pour l'éteindre ! — Les voilà bien les fameux dessous de l'Histoire !

170 ans : La municipalité de Pipriac faisant la sourde oreille à un souhait de reconstruction de l'église formulé par l'évêché, en 1852, l'évêque, M^{gr} Godefroy Brossais-Saint-Marc, se fâche (tout rouge) et refuse d'y procéder à la confirmation des enfants. Ils devront se rendre à Lieuron.

140 ans : À Paimpont, comme ailleurs, c'est en 1882, que la corne à deux tons est officiellement adoptée pour signaler les véhicules de pompiers.

110 ans : Le 26 juin 1912, le banquet qui suit le mariage de Pierre Marie Auffret (27 ans) avec Anne Marie Brousseau (19 ans) ne réunit pas moins de 2 100 convives, à Scignac (Morbihan).

90 ans : Dans les années trente, Victor Meslin notaire et maire de Guignen, est si ventru qu'il a l'idée de faire pratiquer une encoche arrondie dans son bureau, afin d'y loger son embonpoint.

40 ans : En 1982 (et longtemps après), au lieu-dit Malaunay en Maure-de-Bretagne, l'automobiliste circulant sur le CD 772 n'est pas peu surpris de passer devant un panneau indicateur mentionnant la direction d'Orléans, assortie du kilométrage ! Cette information, certes providentielle pour celui qui se rend de Guer à Orléans, a bien de quoi intriguer tous les autres. Alors, pourquoi un tel panneau à cet endroit ? Insondable mystère.

Jean-Pierre Vache



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 5 mars, l'AG 2022 a regroupé 40 adhérents et 9 conjoints. Le président, après avoir souhaité la bienvenue à l'assistance a demandé un moment de recueillement pour les adhérents et conjoints décédés en 2020 et 2021 ainsi que pour les militaires décédés en opération ou à l'entraînement et les gendarmes, pompiers et policiers décédés en service.

Un point sur les effectifs a confirmé leur stabilité avec 96 adhérents dont 34 anciens combattants AFN, 39 Soldats de France, 6 opex, 14 veuves d'AC et 3 membres associés.

L'assemblée a suivi attentivement la rétrospective des activités 2020 et 2021 et le résumé de l'exercice financier écoulé, puis a donné quitus pour les bilans avant de prendre connaissance des projets pour 2022. Evolution du conseil d'administration : en 2021, 2 membres ont été renouvelés et, cette année, aucun candidat ne s'étant manifesté 15 jours avant l'AG, il n'y a pas eu de vote.

Michel Besnier a ensuite souhaité sensibiliser l'assistance au problème crucial du « recrutement » des jeunes générations pour assurer la pérennité de l'association. Il a rappelé que l'UNC accueille toute personne qui a participé à la défense de la France ou de ses intérêts et qui partage les mêmes valeurs que l'association. En particulier, tous ceux qui ont effectué leur service national dans les dernières années de la conscription, mais également, bien sûr, les personnels d'active, de réserve ou retraités sont les bienvenus à l'UNC, qu'ils soient militaires, gendarmes, policiers ou pompiers.

Puis, quelques consignes ont été proposées aux adhérents, visant à inciter chacun à porter attention aux autres lorsqu'on remarque qu'ils sont en difficulté et surtout à faire remonter l'information ; cela peut parfois être vital !

Après l'intervention du président, Mme Carle, adjointe déléguée aux activités associatives a transmis à l'assemblée le message de Madame le Maire.

Au chapitre des récompenses :

- Robert Nogues s'est vu remettre le Djebel échelon bronze en remerciement de ses nombreuses années d'activités au sein de l'association, comme porte-drapeau.
- Sylvain Labbé, trésorier adjoint, a reçu le Mérite UNC échelon bronze pour ses années de participation au conseil d'administration et en particulier pour son action d'information et de recueil d'adhésions parmi les pompiers du CIS de Guignen.
- Ensuite, ce fut au tour de Pierre Guérillon et André Laperche d'être remercié pour la vingtaine d'années et plus qu'ils ont donné au conseil d'administration.

Le partage de la galette des Rois a conclu cette matinée de façon très conviviale.



L'EXCURSION du mois de juin

Après 2 années sans sortie touristique et le recueil de l'avis de nombreux adhérents, le conseil d'administration a choisi de maintenir la destination qui avait été retenue pour 2020. C'est donc « Planète sauvage », le parc animalier de Port Saint Père en Loire Atlantique que nous visiterons le samedi 18 juin. Résumé du programme : le matin « Piste Safari », 10 km en 4x4 au milieu des animaux, déjeuner au restaurant, l'après-midi visite libre du parc, « Le chemin de la brousse », la cité marine, le sentier des Incas etc...

Pour plus de détails et inscriptions avant le 21 mai : Gustave Legendre (06 83 13 79 58) ou Jean Le Flohic (06 07 59 37 28).

2022 DÉMARRE TRÈS FORT POUR LE JUDO CLUB

Le protocole sanitaire de ce début d'année permet au Judo de reprendre des activités quasi normales ! Les compétitions ont repris et nos judokas ont déjà brillé sur les tatamis !

Depuis le début de saison, le club compte 7 nouvelles ceintures noires : Maxence, Joakim, Noam, Antonin, Quentin M., Titouen, Kevin.

Le club compte maintenant près de 20 ceintures noires !

Quentin R. a validé la partie technique (Kata) pour son 3^{ème} dan

Benoit, notre professeur, a quant à lui validé son kata 4^{ème} dan.

Théo, Nathan et Hugo ont réussi leur Kata 1^{er} dan. Ils rejoindront bientôt le collège des Gradés.

Pour la partie compétition, Guignen a été au rendez-vous :

- 2^{ème} club à l'interclub de Guichen / 3^{ème} club au Rheu
- l'équipe cadette finit 7^{ème} au championnat régional par équipes
- au championnat départemental minimes : Alyssa 1^{ère}, Julie 3^{ème}, Rania 3^{ème} Noam 6^{ème}.

Résultats confirmés au championnat régional : Alyssa 2^{ème}, Rania 3^{ème}, Evan 3^{ème}, Noam 5^{ème} Julie 7^{ème}, Alyssa, Rania et Evan sont qualifiés pour le Championnat de France les 26 et 27 mars prochain



- championnat départemental cadets : Antonin 2^{ème}, Hugo 5^{ème}, Ilan 7^{ème} (tous qualifiés ainsi que Rodrigue pour le championnat de Bretagne du 20 mars)

- tournoi vétérans à Nantes Benoit 1^{er} ; Mickael 3^{ème}

- tournoi de Nantes cadets Rodrigue 3^{ème}

Félicitations à tous pour la bonne image qu'ils donnent du club et de la commune !

A partir de mars les compétitions et animations vont se succéder. Nous savons que tous nos adhérents ont hâte de combattre !!! Dans l'esprit judo (donc respect de l'autre bien sûr)

L'INTER-CLUB DE GUIGNEN AURA LIEU LE 2 AVRIL. VOUS Y ETES TOUS CORDIALEMENT INVITÉS.

Dans le respect des gestes barrières en vigueur

LE CLUB A LE PLAISIR DE VOUS ANNONCER QU'IL ORGANISE SA SORTIE DE FIN D'ANNÉE EN 2 FOIS : AU PARC ASTERIX POUR LES PLUS GRANDS ET A KINGOLAND POUR LES MOINS GRANDS.

LES 50 ANS DU CLUB DE VOLLEY DE GUIGNEN

Le 14 mai à la salle de la Prairie de Guignen, rendez-vous à 19h pour un repas convivial !



Un peu d'histoire...

La section Volley Ball de GUIGNEN a vu le jour en 1972. Elle s'était alors affiliée à la F.S.C.F. et comptait 2 équipes féminines : 1 Junior et 1 Senior qui évoluaient en championnat départemental. Dès 1974, elle rejoignait l'Union Sportive de GUIGNEN et la F.F.V.B.

Les entraînements et les matchs se déroulaient en extérieur dans une cour d'école gravillonnée et pentue. En 1975, soucieuse de ces problèmes, la municipalité rénovait cette cour en la goudronnant (le préau servait de vestiaires, il y avait des toilettes mais pas de douches).

Avec la construction de la Salle des Sports en 1986, la section a vu ses effectifs régulièrement augmenter et le niveau de ses équipes s'élever.

Aujourd'hui :

Pour la saison 2021/2022, le club compte 120 licencié.es de 3 à 62 ans ! En effet, nous proposons un créneau baby volley le mercredi après-midi depuis septembre 2012. Toutes les catégories d'âge sont quasiment représentées en championnat départemental et/ou régional : Baby, Poussin.es, Benjamin.es, Minim.es, Seniors en compétition et en détente. Notre équipe fanion évolue en Pré-Nationale féminine depuis 2 ans et a eu l'opportunité de monter en Nationale 3 en juin 2012 jusqu'en mars 2020.



Le club c'est aussi des projets :

Au cours de la saison nous réalisons des projets afin de faire vivre le club, créé du lien entre les licenciés et avec les habitants de la commune. Un troc vêtement a été mis en place en ce début d'année et continuera à exister lors d'événements (plateaux, tournois, ...). L'idée est d'éviter aux parents d'investir chaque année dans des nouvelles tenues de sports pour leurs enfants. Fin d'année dernière, un super loto avec un marché des producteurs locaux a été réalisé et sera reconduit en cette fin d'année : le 4 décembre 2022.

Ce qui continu jusqu'à juin, les tournois "Ce soir je(u)dis volley" chaque premier jeudi du mois, gratuit et ouvert à tous, licencié et non licencié, où une buvette avec restauration est proposée. Le club propose aussi chaque vendredi avant les vacances scolaires, un tournoi à thème : déguisé pour Noël, en duo pour la St-Valentin, spécial partenaires pour Pâques.

Et pour finir, l'actualité à ne pas manquer au printemps sur Guignen c'est les 50 ans du club de volley ! Nous organisons un repas "cochon grillé" : quoi de mieux que terminer la saison avec un bon repas convivial ? L'occasion de mettre en avant nos sponsors par une tombola, nos équipes par un karaoké ou encore remercier tous nos bénévoles. Rendez-vous le 14 Mai à 19h30 à la salle de la Prairie de Guignen.

Intéressé ? Contactez-nous sur usguignenvolley@gmail.com et sur Facebook [@US Guignen Volley](https://www.facebook.com/USGuignenVolley)

Belle saison de l'USG Badminton

Cette année, notre club de badminton a engagé cinq équipes en championnat au niveau départemental : Notre équipe fanion en D2 mixte, deux équipes en D4 mixte et deux équipes hommes dont l'une en D2 et l'autre en D3. A mi-saison, leurs parcours respectifs sont plutôt positifs (Voir photo 1). Pour les autres joueurs du club n'exerçant pas de compétition, ils ont plaisir à se retrouver sur les créneaux du mercredi et du jeudi.



Du côté de nos jeunes, la nouvelle organisation des entraînements mise en place à la rentrée septembre trouve pleinement satisfaction auprès des entraîneurs et des joueurs qui progressent au fil des mois. Certains d'entre eux se sont même engagés sur des tournois départementaux.



Deux rendez-vous importants pour le club sont programmés pour clore cette fin de saison sportive.



**4ème TOURNOI
DES PLAOUS
GUIGNEN** 6 MAI 2022
NOCTURNE

DOUBLE MIXTE/DOUBLE HOMME
D8/D9/P/NC
12€/Joueur-euse

**BUVETTE
RESTAURATION
SUR PLACE**

www.usgguignenbadminton.fr

Inscription par mail : tournoi.badguignen@gmail.com
Suivi des inscriptions sur facebook : USGBAD35

1- Notre tournoi de ligue aura lieu le vendredi 6 mai en nocturne avec en nouveauté cette année des joueurs classés D8 et D9 qui seront présents

2- Pour la quatrième année consécutive et en partenariat avec le district 35, le club propose sur les trois derniers lundis de juin des séances d'initiation auprès des jeunes des écoles primaires et collège de Guignen.



Avis aux jeunes sportifs de
GUIGNEN

L'USG Badminton vous propose des séances d'initiations pour découvrir ce sport

Les Lundis 13, 20 et 27 Juin 2022
de 17h00 à 18h15 pour les primaires
de 18h15 à 19h30 pour les collégiens

RDV au Gymnase de GUIGNEN

Contact :
M. Philippe GIROT
06.79.00.67.59
usgbad35@gmail.com

Nombre de place limitées. Réservez vos séances avant le 10 juin!





Le KUDO BREIZH CUP S'OUVRE A L'INTERNATIONAL

En effet pour cette 2^{ème} édition qui se tenait le 12 décembre dernier, la compétition de Kudo accueillait cette année une équipe de 7 combattants Maltais (île de Malte) qui a activement participé à l'élévation du niveau de cet événement. La totalité de leurs compétiteurs est montés sur le podium !

A la différence de la 1^{ère} édition, il y avait cette fois-ci des adultes qui combattaient... Forcément, le spectacle n'en était que plus impressionnant, même si les enfants et ados des clubs présents (Maltes, Rennes, Saint-Arnould, Tours, Fontenay le Comte, Argenteuil et Guignen bien sûr) ont largement participé à l'émerveillement du public présent.



Equipe Maltaise

Présentation des équipes



En résumé, cette journée, honorée par la présence de Madame Le Maire et de son adjointe au sport Isabelle Carle, aura rassemblé quasiment 120 combattants de tous âges pour un peu plus de 185 combats.

Les compétiteurs de Guignen ont fait très bonne impression avec des podiums chez les enfants, chez les ados et chez les adultes.

Bravo à tous !

10ème guignenaise nature.

Comme vous le savez en 2020 nous n'avons pas pu organiser la guignenaise à cause de la COVID 19. Malgré une année 2021 encore difficile et dans un contexte particulier avec le nouveau variant, nous étions encore dans le flou pour organiser ou reporter cette édition.

Au fil des mois et de l'évolution de la pandémie nous avons décidé d'organiser cette édition, en apportant des modifications sur l'organisation.

Cette course était, vous le savez, notre 10^{ème} édition mais c'est un événement important sur la commune. Pour cette édition particulière et comme nous étions toujours dans l'incertitude nous avons décidé d'offrir cette course aux participants et demander seulement aux coureurs de s'engager à apporter un jouet ou des denrées non périssables ou produits d'hygiène ou autres pour 2 associations (Resto du cœur et pour solidarité ici et là-bas de Guichen). Etant la seule épreuve ce week-end sur l'Ille-et-Vilaine malgré le protocole sanitaire (pass sanitaire et masques obligatoires sur le site)

Ce sont 1020 coureurs qui se sont inscrits sur KliKego et au final environ 900 coureurs sont venus participer aux 3 épreuves de la Guignenaise nature. Au total nous avons récupéré environ 1 tonne de produits (jouets livres et denrées) et 1000€ en dons on peut dire que les coureurs ont du cœur.

Rendez-vous est donné aux guignenais, sportifs, bénévoles et spectateurs le 11 décembre 2022 pour une nouvelle édition

Le départ



« Rando - Assemblée générale »

Randonneurs et coureurs ont commencé cet après-midi du 15 janvier par une petite rando sur les sentiers guignenais.

Dès l'arrivée, le président a accueilli les représentants des restos du cœur et solidarité ici là-bas de Guichen pour leur remettre 2 chèques de 500€ destinés à soutenir les associations. Rappelons que ce don est fait grâce aux coureurs. Le Crédit Agricole a remis un chèque de 500€ à l'association solidarité ici là-bas. Les projets pour 2022 dont la sortie annuelle, la participation à la journée «Charcot» une randonnée sera proposée le Dimanche 26 Juin 2022 départ libre à partir 8h et en point d'orgue le 11 décembre la 11^{ème} Guignenaise nature.



Le don du crédit agricole

Et n'oubliez pas de visiter notre site guignen-lesbonspieds.com ; vous pourrez y apprécier la contribution de nos photographes bénévoles.

PROGRAMMATION DES COLLECTES 2022



Une collecte de sang se déroulera le mercredi 1^{er} juin 2022 et le mercredi 14 septembre 2022 de 14h à 19h sur rendez-vous à la salle « Les Grands Chênes ».

Pour prendre votre rendez-vous connexion à :
<https://dondesang.efs.sante.fr/>.

Pour les personnes qui souhaiteraient donner pour une 1^{ère} fois mais qui hésitent, il est possible de venir à la salle directement où vous pourrez rencontrer des personnels de l'EFS et/ou un médecin de l'EFS.

Contact Amicale pour Guignen : pierre.delalande@orange.fr
EFS Rennes au 02.99.54.42.22 (prise de RDV possible par téléphone).

COUVERTURE – ZINGUERIE - RAMONAGE
Pose Vélux – Habillage Pignon
Démoussage

SARL Dominique CRÉTÉ
Tél. 02 99 42 57 25

35890 Laillé – Le Cleux Fax 02 99 92 89 54
35580 Guignen – Le Bignon

DUBOIS **RECONNU GARANT ENVIRONNEMENT RGE**

DUBOIS Lionel
Artisan menuisier plaquiste
8 La Ménagerais 35580 GUIGNEN

Tél. 02 99 92 87 18
dubois.lionel.menuiserie@orange.fr
SIRET : 49525184500014

Artisan paysagiste

Créations paysagères
Garden Staging
Clôtures
Dallage
Pavage
Terrasses


Cyril Guégan
Artisan Paysagiste

06.59.75.74.08
contact@cyrilguegan-artisanpaysagiste.fr
cyrilguegan-artisanpaysagiste.fr

CHAUFFAGE/PLOMBERIE

RENOVATION CHAUFFAGE - CHANGEMENT ENERGIE - PLOMBERIE - SANITAIRE -
DEPANNAGE (viessmann, fraling, okafen, vaillant)

T.C.S.P CHAUFFAGE

07.88.33.95.69
guignen 35580
tospchauffage76@orange.fr
devis gratuit

AVRIL

Samedi 23 avril	USG FOOT - Loto	Grands Chênes
Mardi 26 avril	Tour de Bretagne, course cycliste vers 15h30	Passage : La Saudrais, Le Tertre, La Herbaudière et Cohignac d'Ahaut
Samedi 30 avril	UNC – Assemblée générale départementale	Grands Chênes et Roseaux

MAI

Dimanche 8 mai	Commémoration	Monument aux morts
Samedi 14 mai	USG Volley - Repas	Grands Chênes

JUIN

Mercredi 1 ^{er} juin	Don du sang	Grands Chênes
-------------------------------	-------------	---------------

JUILLET

Mercredi 13 juillet	Animation après-midi et soir et feu d'artifice	La Prairie
---------------------	--	------------

RETOUR EN IMAGES SUR LA JOURNÉE CITOYENNE

